CHARTE D'ENGAGEMENT SPORTIF DES FAMILLES

ATHLÉTISME MINGOT ASSOCIATION / AMA • CUGAND

Saison sportive 2026–2027 | Section de l'Athlétisme Bocage Vendéen (ABV)

Un engagement partagé

L'AMA accompagne les jeunes athlètes dans leur progression sportive et leur découverte de la compétition, en favorisant l'apprentissage, l'esprit d'équipe, le respect et le plaisir de pratiquer l'athlétisme.

L'inscription au club implique un engagement partagé entre le jeune licencié, ses parents et les encadrants.

1. Participation aux entraînements et aux compétitions

Les parents s'engagent à :

- Encourager leur enfant à participer régulièrement aux entraînements, et s'inscrire dans une démarche de préparation aux compétitions, adaptée à son âge et à ses possibilités.
- Favoriser la participation active de leur enfant aux compétitions au cours de la saison, parmi celles proposées par le club, sous réserve d'empêchements justifiés.
- Informer les entraîneurs, dans les meilleurs délais, en cas d'absence à une compétition pour laquelle leur enfant est inscrit, afin de faciliter l'organisation des équipes et des déplacements.

2. Renouvellement de l'inscription

Conformément au règlement intérieur de l'AMA, la participation effective aux compétitions constitue un critère de priorité pour le renouvellement de la licence la saison suivante, sous réserve des places disponibles.

Les situations particulières, notamment les blessures, maladies ou empêchements dûment justifiés, seront prises en considération par le bureau de l'association.

3. Communication et organisation des déplacements

Afin de faciliter la communication entre les familles, les entraîneurs et les responsables du club, un groupe WhatsApp est proposé aux parents par catégorie.

Ce groupe est strictement réservé aux informations pratiques de l'AMA (entraînements, compétitions) et à l'organisation du covoiturage entre familles.

☐ J'accepte d'être ajouté(e) au groupe WhatsApp de la catégorie de mon enfant et je consens au partage de mon numéro au sein du groupe.

☐ Je ne souhaite pas être ajouté(e) à ce groupe et je m'informerai par les autres canaux du club.

Les autorisations de transport et de sortie de l'enfant sont recueillies séparément via l'autorisation parentale.

4. Engagement des parents et de l'athlète

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte et du règlement intérieur de l'AMA.

Nom et prénom de l'enfant : .....

Nom et prénom du responsable légal : .....

Fait à : ..... Le : .....

Nom et signature du responsable légal
Précédé de la mention « lu & approuvé » :

Signature de l'enfant :